



Création de l'association la Grue en vue d'une monnaie locale

<p>Cette assemblée a élu un comité de cinq personnes. La tâche va être de poursuivre les travaux en vue de la mise en circulation d'une monnaie locale complémentaire, si possible en 2019.</p> <p>C'est au printemps 2017 qu'un groupe de travail de six personnes s'est constitué à Château-d'Oex, lors d'une rencontre de personnes motivées par</p>	<p>L'association la Grue, future monnaie locale complémentaire pour les régions du Saanenland (BE), du Pays-d'Enhaut (VD) et du pays de Jura (JU), a été créée le 15 décembre 2016. Elle a été adoptée par 25 membres fondateurs en présence des représentants des autorités communales de Yverdon, Yvonand, Rossinière, Yvonand, Yverdon et Oex.</p>
---	---

Pays-d'Enhaut Région qui avait consacré un 6A7 aux monnaies locales complémentaires en décembre 2016. Animé par Simon Rauber, ce groupe indépendant s'est renseigné de manière approfondie sur les tenants et aboutissants d'une telle monnaie locale, notamment par des contacts étroits avec les promoteurs du Farinet, du Léman et de la monnaie locale de Fribourg.

Le groupe de travail s'est très vite entendu sur le périmètre d'action du projet et le nom de la monnaie : trois régions, Saanenland, Pays-d'Enhaut, Gruyère, deux langues, une monnaie : La Grue, der Kranich.

Les personnes intéressées sont invitées à rejoindre l'association, des séances d'informations publiques seront organisées dans les régions.

- télécharger le [communiqué](#) dans son entier
- télécharger la [charte](#)
- télécharger les [statuts de l'association](#)

Plus d'infos :

- page facebook *la Grue monnaie locale*
- [site internet](#) (en construction)